



Pour le 6eme anniversaire du bulletin « **au Pays de Lafayette** », nous avons voulu vous rappeler les travaux effectués depuis 2008, d'autant plus que le montant final est éloquent pour une petite commune comme la nôtre (environ 820 000 euros) ; avec des postes importants comme :

- **La voirie** (226 389 euros) : l'état des lieux des routes que nous avons demandé à la direction départementale de l'équipement nous a permis de mettre en place un plan de réfection de la voirie en fonction des priorités (il reste encore les routes de Soulages, des Sausses, de Rouvenet, les villages d'Anglard, de Boisseuges et les ruelles de Soulages). De plus les nombreux kilomètres de chemin communaux ayant été fortement dégradés par les intempéries, il était impératif de refaire les fossés, les coupes d'eau, de boucher les trous, voir refaire la structure.
- **L'assainissement** (181 256 euros) : en 2011, création d'un assainissement sur Soulages. La structure et la texture des terrains ne permettant pas de réaliser un filtre à roseaux, nous avons opté pour la mise en place d'une pompe de relevage qui renvoie les eaux usées sur la lagune d'Anglard L'état de dégradation du réseau du bourg (passage de caméra), nous a obligé à refaire entièrement celui-ci, avant que la départementale puisse être re-goudronnée par le département (choix d'un enrobé pour la portion du lavoir jusqu'en haut de la place).
- **Les bâtiments** (122 798 euros) : en plus de l'entretien courant des nombreux bâtiments communaux, nous avons dû palier à la fermeture administrative (pour non respect des normes en vigueur) de la cantine et de la salle des fêtes. Il restera encore pour 2015 l'accessibilité handicapés obligatoire à réaliser pour la mairie (salle du conseil), l'église, l'école, la salle des associations et le gîte rural.
- **L'eau** (79 060 euros), le réseau ancien présentait de nombreuses fuites. Nous avons donc refait celui-ci sur les villages de Vernelle, les Valhorgues, Soulages et le bas de Chavaniac. La législation et les normes en vigueur, nous ont conduits à effectuer également des travaux sur le réservoir de Chavaniac et à installer un compteur sur le répartiteur pour un contrôle de l'eau réellement puisée sur la source. Merci à l'adjoint en charge du réseau (intervention sur les fuites, contrôles bactériologiques, surveillance des réservoirs ...etc), il permet à la commune de conserver son indépendance et à ne pas confier cette gestion à un syndicat.

Chiffrage des « gros » travaux effectués en 2008

Menuiserie école :	11.373,00 €
Nettoyage lagune Boisseuges :	13.960,00 €
Chauffage église :	6.600,00 €

Travaux effectués en 2009 et 2010 : total 210 400,63 €

Villages	Date	Travaux Effectués	Subvention	Montant Réel TTC
Village et bourg	2009	Rajout de lampadaires	43 % 13 846,07 €	31.619 ,80 €
Boisseuges	2009	Goudronnage des rues		17.873,31 €
Ensemble de la commune	2009	Curage des fossés + entretien des chemins		27.136,08 €
Vernelle	2010	Goudronnage village et réseaux d'eaux pluviales		25.851,90 €
Vernelle et les Vaillorgues	2010	VC 9 et VC 10	DGE 12 378 € + Réserve parlementaire 12 000 €	75.524,30 €
Chavaniac	2010	Travaux de chauffage préau et de menuiserie appart. au-dessus école		4.372,82 € 8.572,80 €
Chavaniac	2010	Camping, installation des yourtes et aménagement du bloc sanitaire		17.245,06 €
Chavaniac/Les Gardettes	2010	Réfection du chemin		251,16 €
		Entretien du cimetière		1 253,41 €
	2010	Acompte création site internet		699 ,99 €

Travaux effectués en 2011 : total 230 909,48 €

Village	Date	Travaux effectués	Entreprise	Subvention	Montant réel TTC
Chavaniac	24/06	Etude aménagement du bourg	Atelier Architect /Cybele-Rias	50 % leader	4 799.78 €
Chavaniac	10/06	Colombarium	Colomb		3 887.00 €
Chavaniac	03/02	Solde Création Site Inte	E-Fusion		1 572.41 €
Chavaniac	06/10	Ordinateur Mairie	CIM Informatique		1 357.46 €
Soulages	10/06	Travaux réseaux secs	Bouchardon		27 101.36 €
Boisseuges	06/10	Aménagement chemin communaux	Savy Jean		4 181.69 €
Boisseuges	06/10	Elargissement chemin des Barthes	Savy Jean		4 682.74 €
Chavaniac	22/12	Travaux Cantine	Boularand/ Lafont/ Employés commun Bissier/Salmon		9 032.52 €
Rouvenet-les Gardettes -Anglard-Soulages-Boisseuges-accès étang		Voirie	Chambon		15 031.03 €
Les Vailhorgues	07/10	Travaux branchement AEP	Véolia		4 586.11 €
Soulages	03/05-01/12	Travaux AEP	Bouchardon		46 402.17 €
Soulages	04/05-01/12	Assainissement	Bouchardon	44 051 €	108 275.21 €

Travaux effectués en 2012 : total 121 269,02 €

Village	Date	Travaux effectués	Entreprise	Subvention	Montant réel TTC
Chavaniac	06/07	Préau Panneaux photovoltaïques	ROLHION ENERGIE		34 029.84 €
Chavaniac		Préau toiture	BOULARAND		6 040.29 €
Chavaniac	05/12	Cantine – Frigo	BUT		698.00 €
Soulages		Eclairage public			1 500.00 €
Chavaniac	03/07	Etude aménagement du bourg	Atelier Architecture /Ceti/Cybele	5 518 € (FEADER)	7 199.68 € (4 800 € réglés en 2011)
Vailhorgues		Voirie	Chambon		16 355.00 €
Soulages		Voirie	EUROVIA		26 093.11 €
Chavaniac		Barrières Ecole	BESSON RONDINO		12 056.00 € 4 689.00 €
		Echelles réservoirs	ATELIERS LANGEADOIS		8 141,10 €
Chavaniac		WC Public	BESSON (ouverture porte+carrelage) BISSIER (plomberie) BOULARAND (fourniture et pose porte) SABATO (électricité)		1 991.00 € 1 180.00 € 896.00 € 400 €

Travaux effectués en 2013 :
total 225 141,44 €

Village	Date	Travaux effectués	Entreprise	Subvention	Montant réel TTC
Chavaniac	03/05-29/11	Eau (AEP)	EUROVIA	22 572.00 € (Conseil Général)	28 072.60 €
Chavaniac	13/03-14/11	Assainissement	EUROVIA	19 824.00 € (Agence de l'eau)	59 021.67 €
Chavaniac	23/4	WC public - cour école	BESSON G.		14 046.42 €
Soulages	03/05	Eclairage public			14 376.16 €
Chavaniac	13/09	Menuiserie préau	BOULARAND		9 939.85 €
Chavaniac	03/05-06/06-14/11	Enfouissement réseaux secs+EP	EUROVIA		25 338.12 € 17 215.75 € 11 246.84 €
	08	Curage des fossés	EUROVIA		18 017.98 €
Rouvenet	26/09	Entrée Mr. Lac M.	EUROVIA		5 097.95 €
Boisseuges	26/09	Chemin vers lotissement	EUROVIA		18 361.59 €
Boisseuges-Soulages	17/10	Chemin Boisseuges-Soulages	EUROVIA		4 406.54 €

Travaux programmés en 2014

Pour commencer sur les mois de Janvier et Février, la salle des fêtes a été remise aux normes de sécurité et entièrement rénovée. Les travaux avaient pris beaucoup de retard pour des raisons administratives et

financières. L'installation des panneaux photovoltaïques permet d'avoir un revenu annuel (revente de l'électricité produite à EDF), qui couvre une grosse partie des travaux.

Après avoir réalisé une première tranche de travaux sur le bas de Chavaniac (eau, assainissement, réseaux secs et éclairage public), nous devons refaire les réseaux anciens d'eaux usées et d'eaux pluviales qui vont de l'hôtel au cimetière (subventionnés par l'agence de l'eau et le Conseil Général). Le département prenant à sa charge le revêtement pour la traversée du bourg (départementale).

Ce sera l'occasion pour nous de refaire la place : aménagement, places de parking, végétalisation et plantations d'arbres. Travaux financés en partie par des aides et subventions (environ 160 000 euros obtenus ou en cours de validation grâce à l'étude lancée en 2011).

En parallèle le Conseil Général réalisera en fin d'année l'aménagement du parking et de la voie communale devant le château - aménagement de la zone de stationnement automobile à l'entrée du château (parking visiteurs) : début des travaux fin septembre 2014 (avec les mêmes matériaux que la place, pour créer un espace harmonieux).

- restauration de la toiture des communs du château : début des travaux mars/ avril 2014
- abattage et replantation arbres dans parc du château : début des travaux pour abattage (avril ou fin septembre), pour replantation (octobre/novembre 2014).

Nous continuerons également notre plan de rénovation des voiries communales et d'entretien et d'accessibilité des bâtiments.

Grâce à l'achat des anciens garages du Centre Lafayette, nous pourrons mettre des locaux à disposition des différentes associations (ACCA, Lafayette & Liberté, Comité des Fêtes, Baloca, etc....).

État civil de l'année 2013

Naissances :

18 Février	Gabin CUELLAR-SANCHEZ
6 Mars	Tristan MANSOT

Mariage :

24 Août	Jeanne-Amélie MAURIN et Romaric BRIOLLAND
---------	--

Décès :

3 janvier	Jeanne SERVANT veuve CORNAIRE
1er Mars	Marie -Rose Rocher veuve REYMOND
6 Mars	Rémi TURGOT

Horaires donnés par l'Inspecteur de l'Académie de Clermont-Ferrand pour la rentrée scolaire 2014

Suite à l'organisation du temps scolaire, décret n° 2013-077 du 24/01/2013, un travail a été effectué avec les enseignants, l'association des parents d'élèves, la communauté de commune et les représentants des deux communes ; voici les horaires pour les élèves à compter de la rentrée 2014 :

Pour les élèves des classes élémentaire (CE2,CM1,CM2) de l'école de Chavaniac :

Lundi	9H00/12H00 – 13H30/16H15
Mardi	9H00/12H00 – 13H30/15H15
Mercredi	9H00/12H00
Jeudi	9H00/12H00 – 13H30/16H15
Vendredi	9H00/12H00 – 13H30/15H15

Pour les élèves des classes de maternelle et de CP et CE1 de l'école primaire de Saint Georges d'Aurac :

Lundi	9H00/12H00 – 13H45/16H15
Mardi	9H00/12H00 – 13H15/15H15
Mercredi	9H00/12H00
Jeudi	9H00/12H00 – 13H45/16H15
Vendredi	9H00/12H00 – 13H15/15H15

Festivités

- Dimanche 26 Janvier 2014, nos aînés ont dégusté un excellent repas préparé par Christophe et Stéphanie au Gite.
- Samedi 1^{er} Mars : bal des années 80 organisé par l'association BALOKA43.
- Vendredi 18 Juillet ; des saynètes inédites seront jouées par les membres de l'Association « Lafayette & Liberté » dans les rues du village et le parc du château.
- Samedi 16 Août : exposition photos anciennes.
- 16 – 17 Août 2014 : Fête Patronale St Roch avec les Classards ; aligot avec le Comité des Fêtes – Exposition photos anciennes.

Autres tarifs

Location « Salle des Fêtes » :

- ☞ loueur de la commune 50 € + attestation d'assurance
- ☞ loueur d'une commune extérieure 120 € + attestation d'assurance
- ☞ chauffage du 1/11 au 31/03 50 €
- ☞ association communale 50 € (uniquement pour le chauffage pendant la période)

A la réservation un chèque de caution de 200 € est demandé au loueur.

Un état des lieux et du matériel mis à disposition sera effectué par Mr. LAFONT Marc, Adjoint au Maire, et le loueur, avant et après la manifestation.

Location Cantine :

- ☞ Habitants de la commune 40 € (avec cuisine)
- ☞ Locataire d'une commune extérieure 90 €
- ☞ Association communale 15 € (gaz)

Location Gite d'Étape et Gites Ruraux

	Année 2012			Année 2013		
	Nuitées	Nbre de personnes	Montant	Nuitées	Nbre de personnes	Montant
Gite étape	32	88	1 154.00 €	46	106	2 034.00 €
Gites ruraux	86	22	4 298.00 €	112	36	3 800.00 €

Location camping à Auvergn'Yack : 4 000 € par an. L'installation du « village de yourtes » sur Chavaniac est doublement positive car ce village permet de rentabiliser le camping et de créer de l'activité pour les commerces.

Location appartements :	appartement 1er étage multiple	4 800.00 €
	appartement 2ème étage multiple	4 800.00 €
	location multiple rural	2 760.00 €
	appartements au-dessus école	8 560.00 €

Subventions allouées par la commune en 2013

<i>Les Aînés</i>	<i>160 €</i>	<i>Lafayette & Liberté</i>	<i>3 500 €</i>
<i>A.C.C.A.</i>	<i>160 €</i>	<i>Anciens Combattants</i>	<i>160 €</i>
<i>A.P.E.</i>	<i>200 €</i>	<i>Comité des Fêtes</i>	<i>350 €</i>
<i>Sapeurs-Pompiers</i>	<i>200 €</i>	<i>Conseil Paroissial</i>	<i>160 €</i>
<i>Collège</i>	<i>280 €</i>	<i>Arts Forestiers</i>	<i>1 000 €</i>
<i>ADEP Paulhaguet</i>	<i>160 €</i>	<i>Baloca 43</i>	<i>160 €</i>

Associations

Lafayette et Liberté et ses projets pour 2014

L'association fonctionne en collectif dont la mandataire est Hélène Mansot épaulée par Karen Mourgues Martin auteur des scénarios du spectacle et des saynètes et une vingtaine de membres actifs.

Les activités marquantes de l'année 2013 ont été les trois représentations du spectacle Son et Lumière intitulé "Les Voix du passé" donnée les 12, 13 et 14 juillet, qui retrace l'histoire du village du Moyen-Age à nos jours avec le décor du château réalisé par des bénévoles.

D'autres animations ont su motiver les figurants fidèles parmi la population de Chavaniac, du Brivadois et des touristes. C'est le cas des saynètes nocturnes mises en scène dans des lieux stratégiques du bourg et du parcours découverte, très appréciés des visiteurs.

Les thèmes sont puisés dans l'histoire du village, du château, dans les aventures et l'idéal de Lafayette.

L'association bénéficie d'un partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire du SMAT.

Désormais la fête sera organisée en alternance avec la Belle journée dans un esprit de coopération et de complémentarité. Pour l'année 2014, elle aura lieu à Langeac. Mais des animations sont prévues ou reconduites à Chavaniac selon deux objectifs principaux :

- le premier étant de s'adresser à la jeunesse et aux scolaires
- le second étant de participer à la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Les Scolaires et la jeunesse

Ainsi, le parcours découverte sera mis en place au printemps, constitué de 15 panneaux ayant pour thème "Lafayette et son héritage".

Un questionnaire-jeu sera mis à disposition des scolaire et adapté à leur niveau de lecture. Les écoles auront ainsi la possibilité de passer une journée à Chavaniac-Lafayette pour visiter le château et découvrir le parcours, le tout encadré par les guides conférencières du Pays d'Art et d'Histoire.

Dès la rentrée 2014

Élaboration d'une malle pédagogique Lafayette à destination des enseignants du primaire contenant divers documents apportant un éclairage sur Lafayette.

Élaboration de malles ludiques Lafayette à destination du périscolaire.

Plusieurs jeux variés et originaux sont en cours d'élaboration, correspondant aux trois cycles et seront prêtés aux écoles.

Le Centenaire de la Première Guerre Mondiale

Il s'agit de mettre en lumière l'héritage Lafayette et la vie quotidienne du village durant la période de la Grande Guerre.

Le vendredi 18 juillet et le samedi 16 août, des saynètes inédites seront jouées par les membres de l'association, dans les rues du village et la parc du château.

Une allusion sera faite à la seconde guerre Mondiale afin de rendre hommage au bataillon Lafayette commandé par Georges Archer originaire de Chavaniac pour le 70 e anniversaire des Combats du Mont Mouchet.

Les membres de l'association en costumes XVIII e seront présents au château le 31 mai et le 1er juin pour les Rendez-vous aux Jardins et en septembre pour les Journées du Patrimoine.

De plus **une conférence de René Belin "Lafayette et la passion de la Liberté"** est envisagée au cours de l'été 2014.

Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne (CEN Auvergne)

L'année dernière, la structuration de la vie bénévole au sein du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne (CEN Auvergne) vous avez été présentée par Céline Roubinet, chargée du développement de la vie associative pendant son service civique.

Cette année, l'accent sera mis sur un exemple d'action menée par le CEN Auvergne dans les environs de Chavaniac Lafayette, sur le thème des chauves-souris.

Bien que conservatoire d'espaces naturels, le CEN Auvergne participe également à des programmes de connaissances et de protection d'espèces animales, notamment les chauves-souris (autrement appelées chiroptères : du préfixe *-chiro* = main et du suffixe *-ptère* = ailé).



Barbastelle d'Europe - R.LEGRAND

Avant toute chose, il semble important de préciser que ces animaux passionnants ne s'accrochent nullement dans les cheveux et ne sucent pas le sang des humains! Les espèces hématophages (se nourrissant de sang) sont au nombre de trois et sont uniquement présentes en Amérique centrale et du sud et ne se nourrissent que sur les animaux.

Cette précision faite, revenons aux actions du CEN en faveur des chiroptères. Nous réalisons chaque année des comptages hivernaux permettant de suivre l'évolution de la population hivernante au sein des sites gérés par le CEN ou par nos partenaires. Les chiroptères hivernent principalement dans des cavités souterraines (naturelles ou artificielles) plus rarement dans des bâtiments où elles y trouvent une température plus clémente qu'à l'extérieur, leur permettant ainsi d'économiser leurs réserves énergétiques et de passer la mauvaise saison.

En parallèle à ce suivi hivernal, nous réalisons également un comptage estival des gîtes de reproduction connus. Durant les mois de juillet et août, les femelles se rassemblent en colonies afin de mettre bas et d'élever leur jeune. Les lieux qu'elles fréquentent sont aussi variés que communs. Il s'agit de granges, de greniers, de clochers, d'arbres creux, etc...

Aussi il n'est pas rare de voir voler des chauves-souris en été, notamment sous les lampadaires où se rassemblent des nuées d'insectes qui sont autant de proies pour ces belles de nuit. Il peut arriver également de trouver par hasard une colonie derrière un volet ou dans des combles. Pas de panique. Vous pouvez contacter le CEN Auvergne et/ou l'association Chauves-souris Auvergne afin de nous aider à améliorer les connaissances et la protection de ces espèces. De plus, si vous êtes inquiétés notamment par le guano qu'elles déposent, nous pouvons vous aider à trouver une solution permettant à tout le monde, bêtes et Hommes de cohabiter !

Pour tous renseignements, signalement :

Chauves-souris Auvergne
Mairie – Place Amouroux
63320 Montaigut-le-Blanc
Téléphone : 04-73-89-13-46
contact@chauve-souris-auvergne.fr

ou

CEN Auvergne – antenne 43
Ancienne école
43230 Chavaniac Lafayette
Téléphone : 04-71-74-62-21
servicecivique43@espaces-naturels.fr

Pour conclure, nous vous informons que 2014 marque les 25 ans du CEN Auvergne. Dans le cadre de cet anniversaire, nous proposons de nombreuses animations tout au long de l'année. Vous trouverez plus de renseignements à ce sujet à l'adresse suivante : <http://www.cen-auvergne.fr/-calendrier-nature-.html>

*François Oriol
Service civique en charge de la vie associative au CEN Auvergne....)*

Mais que fait le Conservatoire botanique ?

Cette question est souvent posée à la trentaine de salariés du Conservatoire botanique national du Massif central dont le siège se situe à Chavaniac-Lafayette. Créé à l'initiative du Conseil général de Haute-Loire et agréé par les Ministères en charge de l'environnement depuis le 10 juin 1998, cet établissement public à caractère scientifique et technique*, ayant pour objectif principal la connaissance et la conservation de la diversité biologique végétale du Massif central, fêtera bientôt ses **16 ans d'existence**.

Référent en matière de flore, de végétation et d'habitats naturels, le Conservatoire botanique national du Massif central intervient sur les dix départements qui composent son territoire d'agrément soit **57 000 km²** répartis sur 3 régions administratives : Auvergne (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme), Limousin (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne), Rhône-Alpes (Ardèche, Loire, Rhône). Son action s'étend aux 22 départements du Massif central (84 000 km²) dans le cadre de travaux en étroite partenariat avec les Conservatoires botaniques nationaux limitrophes (CBN Alpin, Méditerranéen, Pyrénées et Midi-Pyrénées, et du Bassin parisien). Membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, il participe également à la mise en œuvre des politiques nationales relatives à la préservation de la biodiversité.

Ce début d'année 2014 marque un véritable tournant dans l'histoire du Conservatoire botanique par la clôture d'une série d'actions de longue haleine et par la reconnaissance de ses compétences scientifiques à l'échelon national.

Première brique du socle scientifique du Conservatoire botanique, l'amélioration des connaissances sur la flore sauvage et la végétation du Massif central a été permise, en premier lieu, par le rassemblement et le dépouillement, au cours des dix dernières années, de près de **18 000 documents** (flores, carnets, manuscrits, rapports d'études, cartes, articles...) au sein du Centre **de ressources documentaires**. Chaque document a été patiemment analysé pour y extraire des millions d'informations

sur la localisation et l'évolution de la flore régionale. En second lieu, cette connaissance a été considérablement étoffée par la réalisation d'un vaste inventaire de la flore du Limousin, de l'Auvergne, de la Loire, du Rhône et de l'Ardèche. Celui-ci aura nécessité 13 années d'efforts permanents, assurés par les botanistes du Conservatoire et relayés par plus de **400 botanistes** correspondants. À trois reprises (printemps, été, automne), chacune des **2464 parcelles** « virtuelles » de 5x5 km² qui quadrillent ces 10 départements a ainsi fait l'objet d'un recensement floristique. Dans le même intervalle de temps, d'autres botanistes ont décrits et cartographiés la végétation sur près de **390 000 hectares** et à travers **54 000 relevés**. À ce jour, le Conservatoire botanique, ses correspondants et ses partenaires ont localisé et décrit près **5,2 millions de plantes** dont la plupart des informations sont rendues publiques à travers le **site Internet www.cbnmc.fr** et à terme via de nombreux portails d'information sur la nature et les paysages (www.fcbn.fr, www.pifh.fr).

Mais à quoi servirait cette impressionnante somme de connaissances si elle ne bénéficiait pas à la flore elle-même ? Ces millions d'informations permettent aujourd'hui au Conservatoire botanique d'estimer la rareté et la répartition de chaque espèce végétale et de chaque végétation à de multiples échelles d'analyse : locale, régionale, interrégionale, nationale, européenne, mondiale... Elles alimentent les réflexions sur l'évolution de la biodiversité qui, rappelons-le, est en constante régression y compris sur nos territoires. Elles argumentent les politiques de préservation en orientant le choix des espèces à préserver voire à protéger d'un point de vue réglementaire. Ainsi, l'année 2013 s'est clôturée par l'élaboration de **listes rouges régionales** de la flore vasculaire à travers lesquelles les menaces pesant sur chaque plante ont été méticuleusement estimées. Ces listes permettent de répondre scientifiquement à la question : quelle sont les plantes les plus menacées de disparition sur notre territoire ?

Cette question n'aurait aucun sens si elle n'était suivie de politiques de préservation. L'année 2014 marque ainsi le lancement de plusieurs **plans d'actions et de conservations à l'échelle du Massif central** visant les espèces les plus rares et les plus menacées du territoire telles la Renoncule à fleurs latérales, le Glaïeul imbriqué ou encore l'Isoète à Spores épineuses.

Rappelons qu'outre ses missions d'inventaire et de conservation de la flore et de la végétation, le CBN Massif central fournit à l'État, aux établissements publics et aux collectivités, une véritable **expertise en matière de flore sauvage, de végétation et d'habitats**. Fort de sa connaissance du territoire et reconnu pour ses compétences scientifiques, le Conservatoire botanique s'est, par exemple, considérablement investi, ces dernières années, dans la mise en œuvre de programme de recherches. Il participe ainsi au **programme national de Cartographie des végétations de la France** au 1/25 000, lancé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (dont la finalisation n'est prévue qu'en 2025). Le Conservatoire botanique s'est également donné pour défi de cartographier, au 1/100 000, l'ensemble des **milieux agropastoraux du Massif central** qui occupent 40% de son territoire et concentrent la majeure partie du patrimoine floristique, dans la perspective d'en faciliter la préservation. Tous ces travaux nécessitent le développement de partenariats avec les principaux centres universitaires et laboratoires de recherche régionaux, mais font également appels aux moyens techniques les plus sophistiqués en particulier le recours aux imageries satellitaires et aériennes.

Dernière pierre à l'édifice, l'information et l'éducation du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale sauvage et cultivée constitue également une préoccupation constante du Conservatoire botanique qui, malgré d'importants efforts, demeure encore discrète. Si cet article a vocation à répondre en partie à la question l'intitulat, rappelons que chacun peut suivre les avancées du Conservatoire en s'abonnant (gratuitement) à sa lettre d'information **À fleur de massif** dont le prochain numéro est en cours d'édition, en suivant le fil d'actualités sur www.cbnmc.fr, ou encore en participant aux animations et sorties botaniques qu'il organise (Fête de la nature 21-25 Mai ; Rendez-vous au jardin, début Juin ; Rencontres végétales du Massif central tous les deux ans...). Et pour terminer ce très bref inventaire, signalons que le Conservatoire botanique vient d'éditer son second ouvrage majeur sur la flore du Massif central : **Plantes sauvages, de la Loire et du Rhône** présente à travers 760 pages abondamment illustrées, la répartition et l'état de conservation des 2220 plantes sauvages qui fleurissent ce territoire...

* Le Conservatoire est géré par le Syndicat mixte pour la création et la gestion du Conservatoire botanique du Massif central, composé de cinq membres institutionnels : le Conseil régional d'Auvergne, le Conseil général de la Haute-Loire, le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Livradois-Forez, le Syndicat mixte d'aménagement territorial du Haut-Allier, et la Communauté de communes du Pays de Paulhaguet.

Stéphane Perera Conservatoire botanique national du Massif central
Le Bourg – 43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE

Article rédigé par Jean MEYNADIER :

L'historique des soldats de Chavaniac dans la grande guerre



Dans le cadre du centenaire de la guerre de 1914-1918, je réalise un ouvrage sur ce conflit. Rien de bien normal si l'on suit les recommandations des autorités gouvernementales sur la commémoration du conflit 1914-1918.

Reproduit à 95 %, à partir des archives du Ministère de la Défense, retranscrites selon les minutes de l'époque, aujourd'hui appartenant au domaine public, sont relatées les batailles vécues par les belligérants, natifs de Chavaniac Lafayette.

L'ouvrage aura environ 300 pages, sa contexture est actuellement non définie.

J'ai besoin de votre aide pour embellir le document.

La base rédactionnelle se situe à partir des enfants nés sur les villages de l'actuelle commune de Chavaniac. Ainsi que des hommes en 1914 recensés soit par mariage ou par fait professionnel.

1. Sur le Monument 20 noms sont portés. Un n'est pas admis sous cette identité dans la liste des morts détenue par les Armées. Quand à Alfred Tourette il n'est pas identifié certainement par faute de date de naissance (plusieurs individus peuvent revendiquer son identité). Par contre, j'ai trouvé un mort de Chavaniac non distingué.

2. J'ai constaté 76 hommes qui remplissent les conditions ci-dessus. Les états de services sont collationnés.

3. Sur un document de 1925, un certain nombre d'anciens sont répertoriés, toutefois faute de certitudes sur le **lieu et date de naissance** je ne peux valider leur parcours.

Je cite les noms : Bayard Jules, Bonneau Désiré, Brenas Charles, Dursapt Pierre, Escartin Pierre, Frontier Jean, Gauthier Frédéric, Grandpierre ?, Isel ?, Laporte ?, Pignol Alphonse, Sicard Martin, Vauzelle ?, Véziand Alfred. Ce qui porte le chiffre à 90 soit 1/7 de la population de Chavaniac de l'époque.

4. En moyenne 3 pages sont consacrées aux parcours des 76 soldats, agrémentées de photos ou dessins d'époque. Si vous souhaitez personnaliser les biographies par un document personnel, il y a possibilité d'incérer.

En attendant la parution du livre, dans le cadre d'une souscription, les personnes qui souhaitent connaître le passé militaire de leur aïeul peuvent acquérir une version non définitive des pages le concernant.

Pour toutes réponses à mes questions, ou pour vos informations : jeanmeynadier@neuf.fr

Réponse au bulletin communal de l'an passé : *(si vous constatez des erreurs n'hésitez pas à nous contacter) :*



